



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 17/10/2018

Votre annonce n°18-145721 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulations éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **82**
Annonce No **18-145721**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Castelsarrasin.
Correspondant : ville de Castelsarrasin, 5, Place de la Liberté B.P. 80084 82103 Castelsarrasin, tél. : 05-82-94-10-86,
courriel : chloe.tisseuil@ville-castelsarrasin.fr adresse internet : <http://www.ville-castelsarrasin.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com/>.
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **prestations de services de téléphonie mobile pour la Ville de Castelsarrasin et la Communauté de communes Terres des Confluences.**

Catégorie de services : 5.
CPV - Objet principal : 64212000.
Lieu d'exécution : commune de Castelsarrasin et Communauté de Communes Terres des Confluences.
Code NUTS : FRJ28.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Durée de l'accord-cadre : 48 mois.
Valeur maximum estimée (H.T.) : 128 000 euros.

Caractéristiques principales :

services de téléphonie mobile pour la Ville de Castelsarrasin et la Communauté de communes Terres des Confluences

Les prestations comprendront :

- la fourniture des services de téléphonie mobile, abonnement, communications, options diverses,
- la facturation mensuelle, globale, détaillée (par service) et individuelle (par numéro d'accès)
- la mise à disposition d'un outil Extranet pour le suivi des services de téléphonie mobile.

Accord-Cadre à bons de commande passé en groupement de commandes soumis aux dispositions de l'article 28 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : l'accord-cadre est mono-attributaire et est conclu sans montant minimum annuel et pour un montant maximum annuel de :

Concernant le coordonnateur - mairie de Castelsarrasin :
Le montant maximum annuel de commandes est de 20 000.00 euros (H.T.).

Concernant le membre - communauté de Communes Terres des Confluences :
Le montant maximum annuel de commandes est de 12 000.00 euros (H.T.).

Pour toute la durée de validité de l'accord-cadre.
Estimation de la valeur (H.T.) : entre 0 et 128 000 euros.
Nombre de reconductions éventuelles : 3.

Refus des variantes.
Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché.
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations seront financées sur :

- Les fonds propres de la Commune - budget communal - section de fonctionnement ;
- Les fonds propres de la Communauté de Communes - budget Intercommunal - section de fonctionnement.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes par :

Concernant la Commune de Castelsarrasin :
Le service comptabilité de la Ville de Castelsarrasin - 5 Place de la Liberté - B.P. 80084 - 82103 Castelsarrasin.
Concernant la Communauté de Communes Terres des Confluences :
Le service comptabilité de la Communauté de Communes Terres des Confluences - maison de l'intercommunalité - 2006 route de MOISSAC - B.P. 50 046 - 82102 Castelsarrasin Cedex
Pour les prestations respectivement dues à chaque collectivité membre du groupement.
Des acomptes seront versés au titulaire dans les conditions indiquées à l'article 59 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et à l'article 114 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Aucune avance ne sera versée. Les prix sont révisibles. Unité monétaire utilisée, l'euro.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : l'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques adoptent une forme juridique déterminée après l'attribution de l'accord-cadre.

Cependant en cas de groupement conjoint le mandataire du groupement devra être solidaire.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les critères relatifs à la candidature sont la capacité économique et financière et les capacités techniques et

professionnelles dont dispose le candidat pour réaliser la prestation.

Situation juridique - références requises : copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

Une déclaration sur l'honneur : le candidat devra produire une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire Dc1)

Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires spécifique du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La preuve d'une assurance pour risques professionnels

Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Les listes des principaux services au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ainsi que les attestations du destinataire prouvant les prestations de services ou à défaut déclaration de l'opérateur économique

Pour les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire de liste de prestations réalisées, références de leurs dirigeants ou des personnels qui exécuteront l'accord-cadre (diplômes et/ou expérience professionnelle) et tout élément permettant d'apprécier les capacités financières du candidat ;

En plus des documents listés ci-dessus, le candidat aura la possibilité de produire tout autre document lui permettant de faire la preuve de ses capacités professionnelles et techniques.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %;

- prix des prestations : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 9 novembre 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-027.

Renseignements complémentaires : la convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville de Castelsarrasin et la Communauté de communes Terres des Confluences a été signée le 03 octobre 2018.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les documents de la consultation sont téléchargeables sur le site de dématérialisation des marchés de la ville de Castelsarrasin à l'adresse suivante :

<http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com>.

Le candidat peut consulter la publicité, le règlement de la consultation, télécharger le DCE poser des questions uniquement via ce site.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la collectivité n'accepte aucun pli sous forme papier (pas d'envoi en recommandé avec accusé réception, ni remise en mains propres et pas d'envoi via un transporteur). Seule sera prise en compte la remise d'une offre par voie dématérialisée. L'offre devra être transmise par voie électronique uniquement avec accusé de réception électronique via le site : <http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 octobre 2018.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

adresse internet : <http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex, tél. : 05-62-73-57-57, télécopieur : 05-62-73-57-40.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex, courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr.

Mots descripteurs : Abonnement, Télécommunications.

Eléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **FACTURES_COURANTES**

Classe de profil : Commune

Siret : 21820033500014

Libellé de la facture : Ville de Castelsarrasin 5 place de liberté B.P. 80084 82103 Castelsarrasin

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 9 novembre 2018

Objet de l'avis : prestations de services de téléphonie mobile pour la ville de castelsarrasin et la communauté de communes terres des confluences

Nom de l'organisme : Ville de Castelsarrasin

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3609017



> [Informations légales](#)